



Le Jeudi 23 Juin 2016

MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

☎ 02 98 68 53 49 📠 02 98 68 55 89

E-mail : mairie.plougourvest@wanadoo.fr

- Compte-rendu du Conseil Municipal -

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le Jeudi 23 Juin 2016 à 19h00, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux sauf Maryse MIOSSEC.

« Point sur les travaux »

• 1/ Point sur l'avancement des travaux au Pôle enfance jeunesse

Les travaux de terrassement des abords du Pôle enfance jeunesse sont en cours. Les réseaux (électriques, france-télécom, eaux usées et eaux potables) sont installés.

• 2/ Point sur le lotissement communal des Perdrix

Les travaux de terrassement, de réseaux d'eaux usées et eaux pluviales sont en cours par l'entreprise LE VOURC'H. L'alimentation en eau potable sera réalisée par Eurovia, semaine 27.

• 3/ SDEF: alimentation basse tension, éclairage public et communications électroniques au lotissement des Perdrix

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, le projet d'alimentation en réseau basse tension, éclairage public et communications électroniques du lotissement communal des Perdrix. L'estimation des dépenses se monte à un total de 115 000 € HT avec un financement du SDEF de 65 250 €. Reste à la charge de la commune, une participation de 54 150 €. Approbation du Conseil Municipal.

• 4/ Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Après exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après avoir délibéré émet un avis DEFAVORABLE à l'arrêté préfectoral prescrivant la fusion du SIVU centre d'incendie et de secours de Landivisiau à la CC du Pays de Landivisiau au 1^{er} janvier 2017 et propose le maintien du SIVU du centre d'incendie et de secours de Landivisiau jusqu'au remboursement intégral de l'emprunt soit en 2028.

• 5/ Adhésion au FIA (Finistère Ingénierie Assistance)

Après avoir pris connaissance des statuts et des conditions d'adhésion propres à cet établissement public, le conseil municipal, après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt pour la commune, d'une telle structure, décide d'adhérer à cet établissement public et de verser d'une cotisation annuelle de l'ordre de 0.50€/ par habitant DGF.

• 6/ Travaux sur les terrains de sports en herbe

Vu les conditions climatiques défavorables depuis quelques hivers et le besoin d'espace sportifs pour diminuer l'intensité d'occupation sur les terrains existants. Monsieur le Maire propose, après avoir échangé, avec le club du Foot de remettre en état le terrain en herbe du Pouldu : but, traçage, pare-balles et éclairage. Ceci permettra aux jeunes et éventuellement aux seniors de s'entraîner. Le club participera aux frais à hauteur de 2 000€.

- **7/ Tarif de location de la salle polyvalente du Pouldu à compter du 1er janvier 2017**

Les membres du conseil municipal décident de reconduire les tarifs de location de la salle polyvalente du Pouldu (idem à 2016). En revanche, une caution de 1 000 € est exigible au préalable dans le cadre des locations, fournie à la signature du contrat de location ainsi que la production d'une attestation de responsabilité civile du loueur.

- **8/ Attribution du marché sur l'étude technico économique de choix de filière de traitement des eaux usées et étude de zonage d'assainissement**

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire et à l'analyse des offres, les membres du conseil municipal décident de retenir l'offre de la société LABOCEA de Brest pour réaliser l'étude technico-économique de choix de filière de traitement des eaux usées et étude de zonage d'assainissement.

La Séance est levée à 20h30.